

Le bal public sur la place de la Comédie, organisé par le chorégraphe Sali Sanou, a été un moment fort de la Biennale Euro Africa, dans le cadre de la candidature Montpellier 2028.



CO'giter

L'aventure continue !

Bravo et bonne chance à Bourges retenue au titre de Capitale européenne de la culture 2028. Pour Montpellier, c'est une déception, bien sûr, mais c'est le début d'une nouvelle aventure. Les motifs de satisfaction sont nombreux, comme celui d'avoir fédéré 154 communes issues de huit collectivités, allant de Sète à Lunel, de la Grande Motte au Pic Saint-Loup, de Gignac au Grau-du-Roi. Cette candidature commune a également permis de mettre en lumière la richesse culturelle de ces territoires et l'implication forte des habitants. Elle a surtout créé une envie de la part des associations, artistes et autres acteurs culturels, de travailler ensemble. Les partenariats initiés depuis deux ans ont révélé un appétit très fort de bâtir des projets en commun. Cette dynamique unique se poursuit.

154

COMMUNES
SE SONT MOBILISÉES
POUR LA CANDIDATURE.



Histoire d'une candidature

Pendant deux ans, Montpellier et les territoires associés ont vécu au rythme de la candidature. Une centaine d'événements artistiques ont ainsi éclos sur les 154 communes, gratuits, et, pour certains, proposés sur l'espace public. De l'annonce de la candidature à la décision du jury européen, tous les acteurs se sont mobilisés.



© L. Séverac

La candidature de Montpellier est lancée en grande pompe le 31 mars 2022 à l'opéra Comédie. Entouré des présidents des collectivités voisines qui appuient le projet, Michaël Delafosse a présenté les grandes orientations, devant un parterre de personnalités artistiques, culturelles et politiques. Ce lancement a été l'occasion de présenter la marraine de la candidature Adèle Charvet, chanteuse lyrique montpelliéraine.

Entouré d'Adèle Charvet, marraine de la candidature Montpellier 2028, de Sophie Léron, directrice générale et de Nicolas Dubourg, directeur du théâtre de la Vignette, et directeur artistique, le président de la Métropole dépose le dossier de candidature au ministère de la Culture à Paris, le 27 octobre 2023. Il est le résultat d'un travail de co-construction mené avec l'ensemble des partenaires à l'échelle du territoire, de l'Europe et du continent africain. Le projet artistique se décline en trois concepts (Relier, Acter, Célébrer) et trois axes (Les Chemins du vivant, La Fabrique des futurs, Trans !).



© CEC2028



© CEC2028

Durant trois jours, en juillet 2023, Michaël Delafosse s'est rendu à Oulu en Finlande, qui sera Capitale européenne de la culture en 2026. Il y a notamment rencontré Seppo Määttä, le maire de la ville, afin de voir sur place les préparatifs et la programmation de l'événement. Ce déplacement faisait suite à celui mené à Tartu en Estonie, qui se préparait à être Capitale en 2024, suivi d'une visite à Eleusis, en Grèce, Capitale 2023. Ces déplacements ont permis de tisser des liens et de poser les bases de projets communs.

Des graines semées pour l'avenir

Plus de 200 événements

C'est dans le somptueux Château Laurens, à Agde, le 8 septembre 2022 qu'ont été présentés les 48 premiers projets lauréats participant à la candidature de Montpellier Capitale européenne de la culture. L'année suivante, 35 autres ont été sélectionnés. De randonnées culturelles en milieu naturel à la numérisation d'œuvres urbaines, de performances en déambulations, d'expositions en résidences, de parcours en conférences, le milieu artistique a bouillonné à travers le territoire.

Créer les liens entre les artistes

Le projet artistique partait d'une volonté forte : celle de construire un projet qui favorise les relations horizontales entre les différents acteurs politiques, citoyens et professionnels du territoire. Ce désir de créer des liens a immédiatement été saisi par Gaëlle Maury, directrice du centre d'art La Fenêtre, à Montpellier : « Nous avons particulièrement travaillé avec des acteurs culturels sétois, le MIAM en premier lieu, mais aussi des bibliothèques du bassin de Thau. Ces dernières seront associées au programme de la seconde édition de GraphiMs, le festival de design graphique que La Fenêtre coproduit avec le réseau des médiathèques et qui aura lieu au printemps 2024. Nous avons également un ambitieux projet d'exposition que La Fenêtre et le MIAM portent ensemble. Il sera peut-être difficile à concrétiser mais, cela dit, nous imaginons déjà d'autres coopérations. La voie est ouverte, nous continuerons à l'emprunter. »



Exposition WAX, à l'hôtel d'Aurès, Montpellier en octobre 2023.

© C. Ruiz

« On n'abandonne rien »

Avec plus de 200 événements qui se sont tenus depuis deux ans sur tout le territoire, l'écosystème artistique a répondu présent. Un des grands temps forts a été la Biennale Euro-Africa Montpellier qui a fait briller en octobre dernier les richesses culturelles. Pour Vincent Cavaroc, le directeur de la Halle Tropisme et maître d'œuvre de la manifestation, « cette candidature a été un marchepied pour la Biennale. Rendez-vous en 2025 ». Car, effectivement, tous les projets enclenchés ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Ainsi, celui porté par Habib Dechraoui, de création de lieux aux Hauts de Massane, en lien avec l'Institut du monde arabe, se poursuit. « Il faut capitaliser sur le travail fait. On n'abandonne rien. »



© Marie Garnier

2 questions à Anne Béliard,

directrice du festival Clapotis

Que vous a apporté la candidature ?

Anne Béliard : Le festival Clapotis, à Gignac, existe depuis 2015. Ce sont, tous les deux ans, trois jours dédiés au très jeune public. Le fait d'avoir été retenu par l'association Montpellier 2028 a été une reconnaissance de notre travail. Notre dernière édition a bénéficié de cette visibilité et cela s'est ressenti auprès du public. Nous avons eu plus de 60 % de fréquentation. C'était, sans aucun doute, l'effet de la candidature et de la communication qui s'est faite autour.

Comment voyez-vous l'avenir ?

A.B. : Nous sommes évidemment déçus que le territoire n'ait pas obtenu le label. Nous avons reçu une subvention conséquente grâce à cette candidature. Nous avons ainsi pu élargir notre programmation à des compagnies extérieures. Nous avons également accru notre équipe d'organisation. Je sais que nous serons toujours soutenus par la communauté de communes Vallée de l'Hérault, partenaire de notre festival depuis le début. Nous espérons pouvoir maintenir le même régime. En tous les cas, cette candidature a été bénéfique pour nous.

31 mars 2022 8 juin 2022 26-27 septembre 2022 5 décembre 2022 21 décembre 2022 3 mars 2023 12 juillet 2023 10 septembre 2023 9-15 octobre 2023 27 octobre 2023 4 décembre 2023 12 décembre 2023 13 décembre 2023

Lancement de la candidature.	Création de l'association Montpellier 2028, l'instance porteuse de la candidature, en charge du pilotage du projet.	Présentation de la candidature aux instances européennes à Bruxelles.	Premières conventions de mécénat avec quatre entreprises qui s'engagent à hauteur de 200 000 euros.	Dépôt du dossier de pré-candidature auprès du ministère de la Culture.	Montpellier est sélectionnée avec 3 autres villes françaises.	La candidature de Montpellier est présentée aux acteurs culturels lors du Festival d'Avignon.	Une délégation de Montpellier 2028 se rend à Eleusis (Grèce), Capitale européenne de la culture 2023.	1 ^{re} édition de la Biennale Euro-Africa à Montpellier, pièce maîtresse de la candidature.	Dépôt du dossier de candidature.	Visite du jury à Montpellier et Sète.	Grand oral devant le jury.	Sélection de la ville lauréate : Bourges.
------------------------------	---	---	---	--	---	---	---	--	----------------------------------	---------------------------------------	----------------------------	---



L'équipe de Montpellier 2028 s'est impliquée avec énergie durant deux ans pour présenter la candidature.

« La belle dynamique lancée se poursuit »

Pour Michaël Delafosse, la candidature a donné un élan culturel fédérateur qui ne peut que s'accroître.

« Cette candidature est quoi qu'il en soit une victoire pour un territoire pacifié, une ambition culturelle affirmée et la promesse de nouveaux projets pour le futur. »

Quelle a été votre réaction suite à la désignation de Bourges le 13 décembre ?

Michaël Delafosse : Un peu de déception, c'est vrai, mais j'ai tenu à féliciter la ville de Bourges pour sa désignation. Ce choix consacre un projet de développement de ville moyenne par la culture. J'ai également ressenti une immense fierté du travail accompli et de toute l'énergie que nous avons déployée. Nous avons fédéré les acteurs culturels, économiques, éducatifs, sociaux. La ministre de la Culture, lors de sa visite à Montpellier, l'avait souligné : nous étions, en quelque sorte, déjà capitale européenne de la culture.

Quel bilan tirez-vous de cette candidature ?

M.D. : Elle a apporté beaucoup. Depuis 2022, 85 projets culturels ont été désignés lauréats de Montpellier 2028, soit plus de 200 événements en grande majorité gratuits organisés

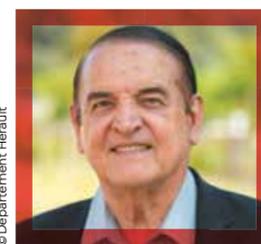
sur l'ensemble du territoire, à destination de toutes ses habitantes et tous ses habitants. Elle a aussi été un formidable accélérateur de projets, en nous inscrivant dans de nombreux réseaux européens et en faisant émerger des coopérations avec de nombreuses villes d'Europe. Mais aussi dans notre manière de construire des politiques culturelles, plus inclusive, plus participative avec les citoyens. Au-delà, la gouvernance collective dans laquelle nous sommes engagés est indéniablement un acquis.

L'aventure s'arrête là ?

M.D. : Pas du tout. Avec nos partenaires, pendant deux ans, avec cœur, enthousiasme et conviction nous avons porté un véritable plaidoyer pour la culture. Cette dynamique doit et va perdurer. Nous allons la poursuivre dans l'esprit de coopération né à l'échelle du territoire via l'association qui nous rassemble. Nous sommes plus que jamais unis pour la culture.

Consolider les partenariats

Les présidents des collectivités territoriales engagées dans le projet de candidature expriment leurs regrets. Cependant, ils sont unanimes à considérer que l'élan engagé doit se poursuivre et que des fondations solides ont été posées pour consolider les partenariats culturels entre leurs territoires.



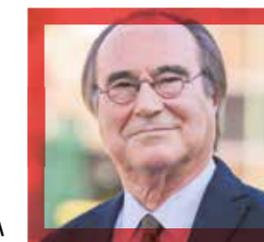
© Département Hérault

Kléber Mesquida,

président du Département de l'Hérault

« Si la candidature de Montpellier pour la capitale européenne de la culture n'a pas été retenue, elle a permis tout de même de rassembler les acteurs culturels du territoire. Cette dynamique doit être poursuivie. En matière de culture, le Département a toujours été aux côtés des acteurs du secteur et des communes dont il est le premier partenaire. Nous resterons mobilisés via nos pôles culturels à l'est (Pierresvives et le Domaine d'O) et à l'ouest (Scène de Bayssan) qui resplendissent partout sur le territoire. »

« C'est une déception, mais cela a enclenché une cohésion du monde culturel qui n'est pas négligeable. Notre mobilisation pour devenir capitale française de la culture avait déjà suscité une mobilisation enthousiaste dans le monde culturel sétois. La candidature européenne a donc été un prolongement. Cela permet de poursuivre nos projets culturels de grande ampleur. Par exemple, l'exposition commune du musée Fabre de Montpellier et Paul Valéry de Sète sur Jean Hugo, cet été, la création d'une résidence d'art, l'agrandissement du Miam, le lancement d'une association de mécènes. »



© Sète Agglomération

François Commeinhes,

maire de Sète et président de Sète Agglomération Méditerranéenne

Carole Delga,

présidente de la Région Occitanie



© Laurent Boutonnet

« Je salue l'énergie et l'imagination déployées depuis deux ans. La dynamique culturelle et la mobilisation collective qu'a impulsées la candidature de Montpellier-Sète au niveau régional, national et européen nous ont déjà transformés et ont réaffirmé que la culture est le vecteur principal de développement d'un territoire. Je ne doute pas que cette volonté et cette détermination puissent perdurer en Occitanie. Je tiens également à adresser mes félicitations à la ville de Bourges ! Un grand bravo pour l'immense travail, aux équipes de Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, et à celles de François Commeinhes, maire de Sète et président de Sète Agglomération, et à tous les acteurs culturels et institutionnels engagés dans cette formidable aventure qui, je n'en doute pas, se poursuivra. »



Robert Crauste,

maire du Grau-du-Roi,
président de la communauté
de communes Terre
de Camargue



© Mairie du Grau du Roi

« Nous étions enthousiastes à l'idée de dire collectivement notre engagement pour la culture. Rejoindre la Métropole de Montpellier, c'était contribuer à étoffer la candidature en offrant en partage le patrimoine culturel et naturel de Terre de Camargue. L'association M28 a su rassembler largement les collectivités locales et les institutions autour d'une ambition forte pour la culture. L'échange, le partage d'expériences et les rencontres nourriront forcément de beaux projets à venir. La mobilisation des entreprises grâce au mécénat ou bien les appels à projets labellisés M28 pour les associations et les artistes sont des réussites en soi. Je suis convaincu que les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel pour la mise en œuvre des droits culturels. L'avenir est radieux pour la culture à Montpellier et en Terre de Camargue ! »



« Ce projet d'envergure a démontré, s'il était nécessaire, qu'ensemble nous allons plus loin. Dans un contexte géopolitique international tendu et au lendemain d'une crise sanitaire sans précédent, il était essentiel d'affirmer l'importance de la culture comme vecteur de rassemblement. La culture a ce pouvoir extraordinaire d'ouvrir les esprits. En travaillant main dans la main, les nombreux acteurs mobilisés ont permis de porter la candidature de Montpellier jusqu'au second tour parmi les quatre finalistes. Une véritable reconnaissance pour tout un secteur. Au-delà de la coopération entre partenaires institutionnels, cette démarche a été l'occasion de créer des ponts entre collectivités, associations, artistes et autres acteurs culturels. C'est également une fierté d'avoir pu mettre en lumière notre richesse culturelle en apportant un rayonnement international à notre territoire. En 2024, nous continuerons à faire découvrir toutes les cultures urbaines et particulièrement le street art sur le territoire, avec un appui certain auprès des jeunes générations. »



© Amélie Cornelle

Pierre Soujol,

maire de Lunel, président de la communauté
de communes du Pays de Lunel

Jean-Francois Soto,

maire de Gignac, président de la communauté
de communes Vallée de l'Hérault



© Vallée de l'Hérault

« En Vallée de l'Hérault, la culture était déjà, depuis plus de dix ans, revendiquée comme un axe majeur de notre projet de territoire, basé sur l'humanisme, la qualité de vie, l'ouverture au monde. Notre territoire était déjà engagé, à travers un contrat de réciprocité, dans de nombreux rapprochements avec la Métropole, que ce soit pour la culture, les mobilités, le tourisme ou l'économie. C'était donc une évidence pour nous de rejoindre Montpellier et Sète dans ce projet. Cette candidature commune a créé un élan, une envie de travailler ensemble qui ne retombera pas. La mise en connexion des acteurs culturels et des publics est réalisée. Elle va suivre son développement, on n'arrête pas la vie créatrice et les soifs de découverte. Les partenariats vont se renforcer entre notre école de musique intercommunale et le conservatoire de Montpellier pour faire rayonner les pratiques musicales, entre le pôle musiques actuelles de la Vallée de l'Hérault et les acteurs métropolitains, autour du théâtre et des arts de la rue et autour de projets éducatifs, résidences artistiques ou grands événements. »

Alain Barbe,

maire des Matelles, président de la communauté
de communes du Grand Pic Saint-Loup



© Mario Sinistaj

« Nous joindre à la Métropole de Montpellier pour porter la candidature a représenté une véritable opportunité de renouvellement. Il y a une dynamique qui s'est installée. Et, nous nous devons de la conserver et d'arriver à « faire territoire » par la culture en se réappropriant nos territoires et en imaginant ensemble de nouvelles perspectives. Nous avons travaillé sur un projet fédérateur durable qui irrigue l'ensemble des politiques publiques et renforce les liens existants entre les différents acteurs du territoire. Montpellier 2028 a été une formidable mise en avant de nos politiques culturelles que nous voulons inclusives. Nous allons plus que jamais continuer sur cette voie. Il y a des projets à mettre en œuvre ensemble. Notre responsabilité est maintenant de poursuivre le travail, de promouvoir nos patrimoines et nos dynamismes culturels. »

« L'enseignement à tirer de cette candidature, même si elle n'a pas abouti, est certainement la confirmation de notre conception transpartisane de la culture. La culture n'est pas cantonnée à un territoire, elle transcende les frontières. Du reste, les administrés sont demandeurs d'événements culturels, peu important la couleur politique ou la géographie. Aussi nous poursuivrons les discussions engagées avec les différents acteurs pour promouvoir et faire rayonner nos territoires. Le Pays de l'Or s'inscrit dans le même bassin de vie, même s'il conserve sa singularité, entre terre et mer, innovation et tradition, à la confluence de l'urbanité montpelliéraine et de la Petite Camargue. D'autant que nous partageons avec la Métropole de Montpellier de nombreux outils de coopération, sur les mobilités, le développement économique, l'emploi ou encore les solidarités. Autant de mutualisations de moyens qui donnent à voir la complémentarité et l'interdépendance de nos territoires respectifs. »



© Pays de l'Or

Stephan Rossignol,

maire de La Grande Motte, président
de l'agglomération du Pays de l'Or



Gilles d'Ettore,

maire d'Agde, président
de la communauté d'agglomération
Hérault Méditerranée

« Cette candidature a permis d'initier de nouvelles méthodes de travail entre nos collectivités, qui, tout en respectant l'identité et les compétences de chacun, permettront certainement de développer des partenariats notamment en termes de programmation culturelle ou de mise en réseau de nos musées et grands sites patrimoniaux. Il s'agit à présent de poursuivre les nombreuses actions qui se sont déployées sur l'ensemble de notre territoire. Nous intégrons de nombreux lieux consacrés aux productions artistiques et soutenons depuis longtemps les créateurs contemporains, c'est ce qui nous a liés à cette candidature ; conjuguer le patrimoine au temps présent par le biais de la création. Par exemple, le Château Laurens à Agde qui a fait l'objet d'une restauration patrimoniale absolument exceptionnelle intègre, dans sa salle la plus prestigieuse, le Salon de Musique, les œuvres d'Ida Tursic et Wilfried Mille qui constituent un enrichissement remarquable du décor monumental du Château. »